

Situation des échanges agricoles et agroalimentaires aux États-Unis

Le marché de l'import/export agricole et agroalimentaire aux États-Unis

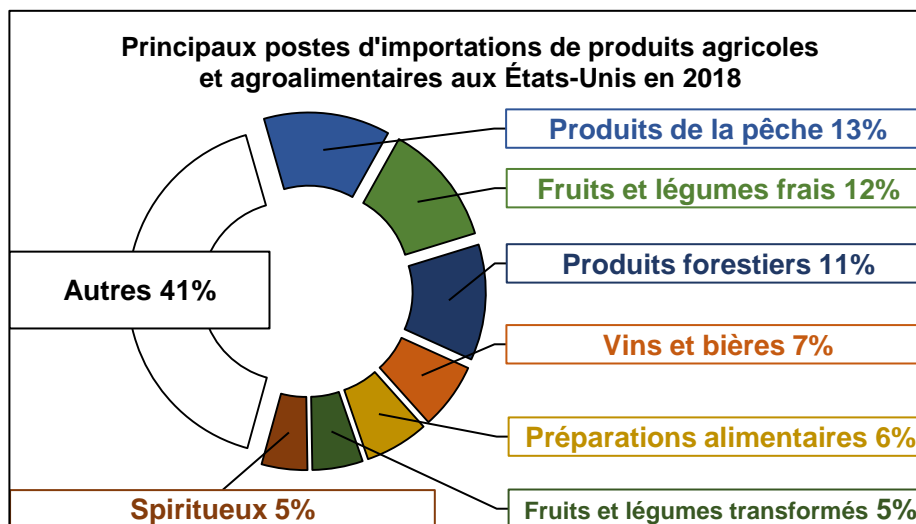
Le commerce entre le Mexique, les États-Unis et le Canada est fortement favorisé par leur proximité géographique (notamment pour les produits frais) et la présence d'un accord de libre-échange entre les trois pays (accord États-Unis/Mexique/Canada, qui a pris la suite de l'accord dit « ALENA »).

La part des produits agricoles et agroalimentaires dans les importations américaines est passée de 5 % en 2008 à 7 % en 2018.

Le Mexique représente à lui seul plus de la moitié des importations américaines de fruits et légumes, notamment sur des aliments moins produits aux États-Unis (avocats, bananes, poivrons).

La Chine a réduit ses achats de soja américain, passant de 14,2 Mds\$ en 2016 à 3,1 en 2018, notamment en raison des contentieux commerciaux entre les deux pays.

Les États-Unis ont importé, en 2018, 182 Mds\$ de biens agricoles et agroalimentaires (7 % du total des importations américaines), ce qui en fait le **premier importateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires**¹. Ces importations sont en augmentation, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2 % depuis 2014. Les principaux fournisseurs des États-Unis sont le Mexique et le Canada, représentant à eux deux 37 % des importations agricoles et agroalimentaires américaines. Les principaux produits agricoles et agroalimentaires importés sont les fruits et légumes frais, les fruits et légumes transformés, les produits de la pêche, les produits du bois, les vins et bières, les spiritueux et les préparations alimentaires (produits de boulangerie, pâtes, et autres aliments préparés). Ces secteurs connaissent en moyenne un taux d'accroissement annuel de 3 % depuis 2014 (12 % pour les préparations alimentaires).

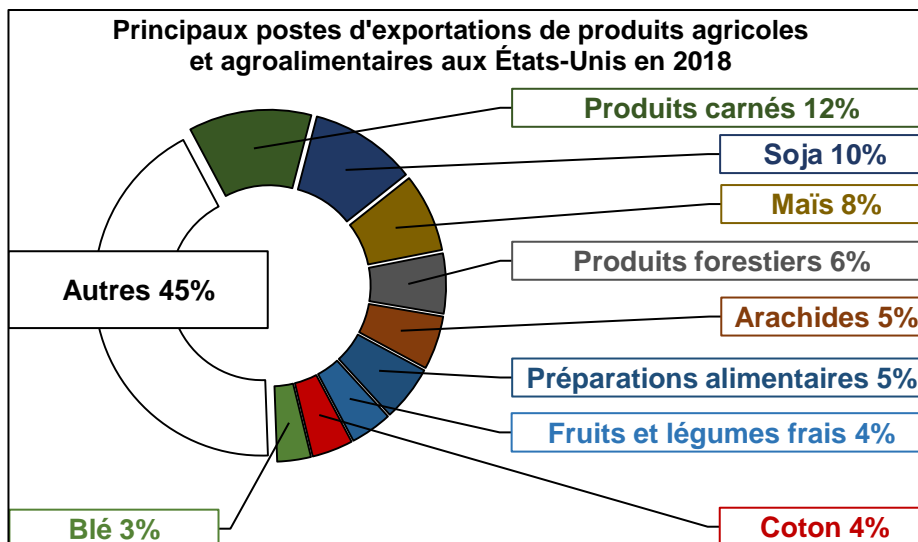


Les exportations américaines de produits agricoles et agroalimentaires ont représenté 163 Mds\$ en 2018, représentant 10 % des exportations totales américaines, ce qui les placent au rang de **premier exportateur de biens agricoles et agroalimentaires mondial**¹. Les exportations agricoles et agroalimentaires américaines stagnent ces dernières années, s'expliquant principalement par une baisse depuis 2014 des exportations de ces produits vers la Chine. Les principaux clients des États-Unis sont, comme pour les importations, le Mexique et le Canada, représentant à eux deux 29 % des exportations de produits agricoles et agroalimentaires. Les principaux produits agricoles et agroalimentaires exportés sont les produits de base (blé, maïs, soja, coton...), les fruits et légumes frais, le tourteau de soja, l'arachide, les produits carnés, les produits laitiers et les préparations alimentaires.

¹ Si l'on considère de manière différenciée chaque État membre de l'Union européenne, cette dernière constituant, en bloc, le premier importateur et exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaires.

Toutes les données présentées dans cette note sont issues de la [base de données](#) du Département américain de l'Agriculture (USDA).

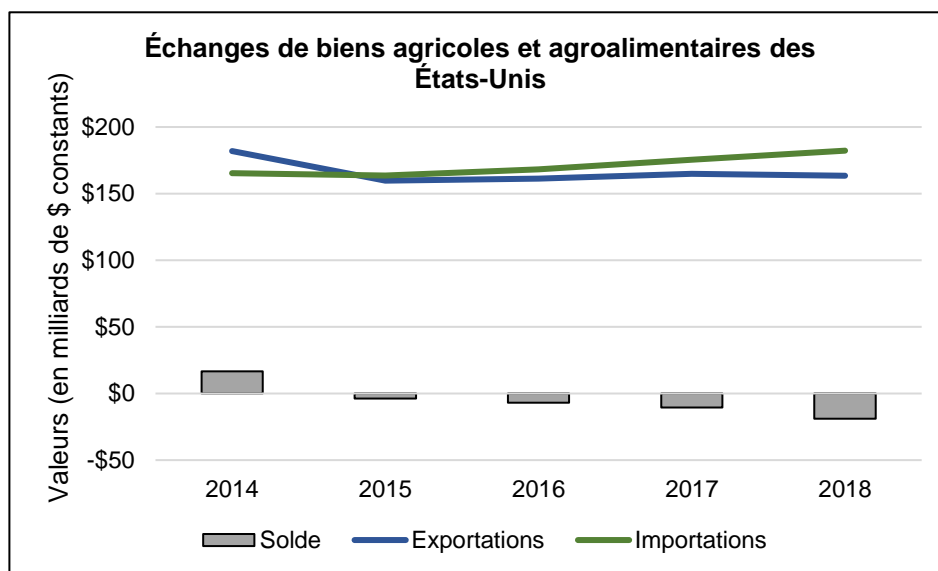
Est disponible sur le site du Service Economique Régional une fiche sur les [échanges de l'ensemble des biens entre la France et les États-Unis](#).



Les États-Unis importent majoritairement des produits agricoles et agroalimentaires finis et élaborés (comme les vins et spiritueux) et exportent majoritairement des produits de base (maïs, soja, blé, coton principalement). **La balance commerciale des produits agricoles et agroalimentaires des États-Unis est déficitaire, atteignant 18,9 Mds\$ en 2018**, ce déficit s'accroissant au cours des années depuis que le solde commercial est devenu négatif en 2015, notamment en raison de la stagnation des exportations agricoles et agroalimentaires américaines.

Tous les chiffres de cette note ont été corrigés des effets de l'inflation afin d'observer uniquement les évolutions de valeurs propres aux produits importés. Les chiffres sont donc en dollars constants de 2019.

Le taux de croissance annuel moyen (TCAM) permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de n périodes.



La relation commerciale agricole et agroalimentaire franco-américaine

Les principaux fournisseurs de produits agricoles et agroalimentaires des États-Unis sont le Canada (21 %), le Mexique (16 %), la Chine (6 %) et la France (4 %).

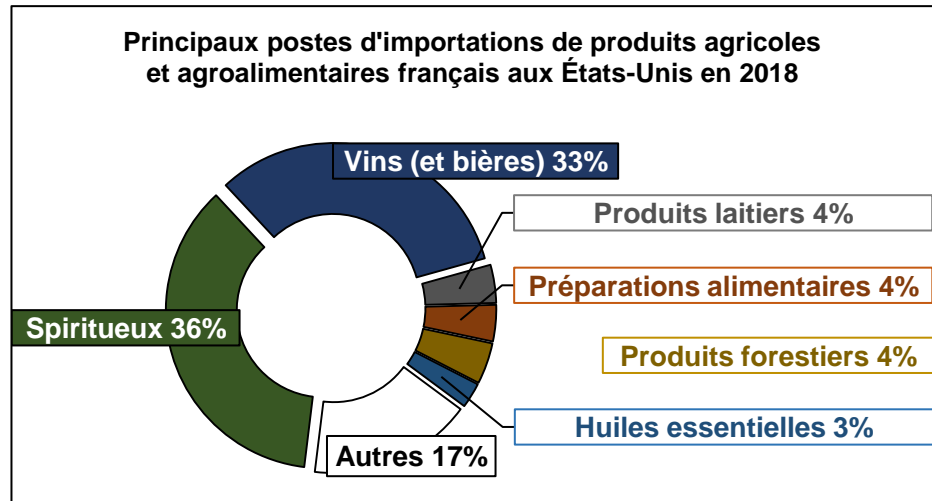
Le taux d'augmentation des importations américaines de produits agricoles et agroalimentaires en provenance de France est plus important que celui du total des importations agricoles et agroalimentaires américaines (+ 6 % depuis 2014 pour la France contre + 2 %).

Les produits agricoles et agroalimentaires sont la 4^{ème} catégorie contributrice aux exportations françaises vers les États-Unis.

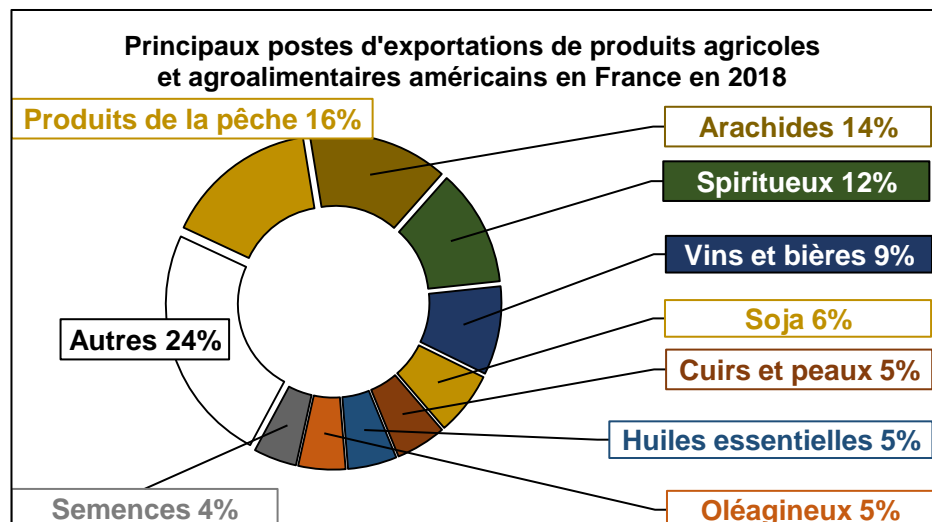
82 % des importations américaines de produits forestiers français sont des fûts, tonneaux et barriques en bois.

63 % des importations américaines de préparations alimentaires françaises concernent des produits de BVP (Boulangerie-Viennoiserie-Pâtisserie).

L'importation aux États-Unis de produits agricoles et agroalimentaires français a représenté 6,5 Mds\$ en 2018, représentant 12 % des importations de produits français vers les États-Unis et 4 % des importations agricoles et agroalimentaires américaines. La France est ainsi le 4^{ème} fournisseur de produits agricoles et agroalimentaires des États-Unis. Les importations de produits agricoles et agroalimentaires français aux États-Unis augmentent d'environ 6 % par an depuis 2014. Elles concernent principalement les vins et spiritueux, les produits du bois, les produits laitiers, les préparations alimentaires et les huiles essentielles.



Les exportations américaines de produits agricoles et agroalimentaires vers la France ont représenté 1,0 Md\$ en 2018, soit 0,6 % des exportations agricoles et agroalimentaires américaines et 2 % des exportations américaines vers la France. La France est donc le 32^{ème} client pour les produits agricoles et agroalimentaires américains. Comme pour le total des exportations agricoles et agroalimentaires américaines, ces exportations vers la France stagnent globalement. Elles concernent principalement les produits de la pêche, les arachides, les spiritueux, les vins et bières, le soja et les oléagineux, les cuirs et peaux, les huiles essentielles et les semences.

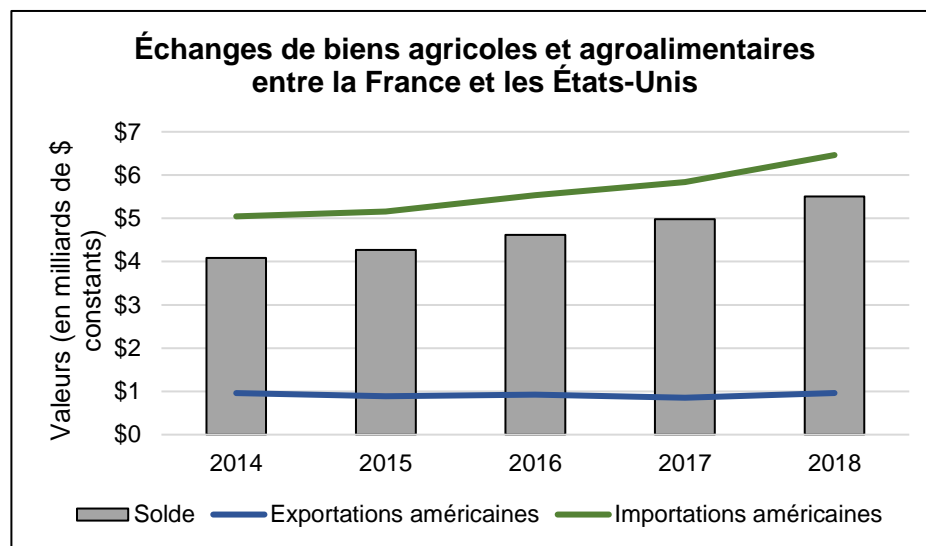


La balance commerciale en produits agricoles et agroalimentaires, excédentaire au bénéfice de la France, croît d'environ 7 % par an depuis 2014 (+ 4,1 Mds\$ en 2014 contre + 5,5 Mds\$ en 2018).

Hors secteur des vins et spiritueux, la balance commerciale franco-américaine s'élève alors à 1,2 Mds\$ en faveur de la France.

Les importations américaines de produits agricoles et agroalimentaires français représentent 0,26 % des importations totales américaines en 2018 et croissent régulièrement depuis 2010 (elles représentaient alors 0,19 %).

Les produits de base représentent une part plus importante dans les exportations des États-Unis vers la France que dans les importations américaines de produits agricoles et agroalimentaires français. **La balance commerciale franco-américaine en produits agricoles et agroalimentaires est de 5,5 Mds\$ en faveur de la France en 2018.** Ce solde commercial en faveur de la France s'accroît d'année en année, notamment en raison de l'augmentation des importations américaines.



L'évolution des principales importations de produits agricoles et agroalimentaires français aux États-Unis : cas des importations de vin

70 % de la consommation américaine de vin est assurée par la production domestique (principalement de Californie), les importations couvrant 30 % du marché américain.

Les principales origines du vin importé aux États-Unis sont la France (34 %), l'Italie (32 %), la Nouvelle-Zélande (7 %), l'Espagne (6 %) et l'Australie (6 %).

Les quantités reflètent les quantités de produits importés, qui peuvent être différentes de celles consommées.

En 2018, les importations américaines de vins français ont représenté 2,1 Mds\$. Une bouteille de vin sur sept importées, et une bouteille consommée aux États-Unis sur vingt-trois, sont françaises. **Le taux de croissance annuel moyen de ce marché depuis 2014 représente 7 %.** La France est le premier fournisseur étranger du marché américain des vins, avec 34 % des importations.

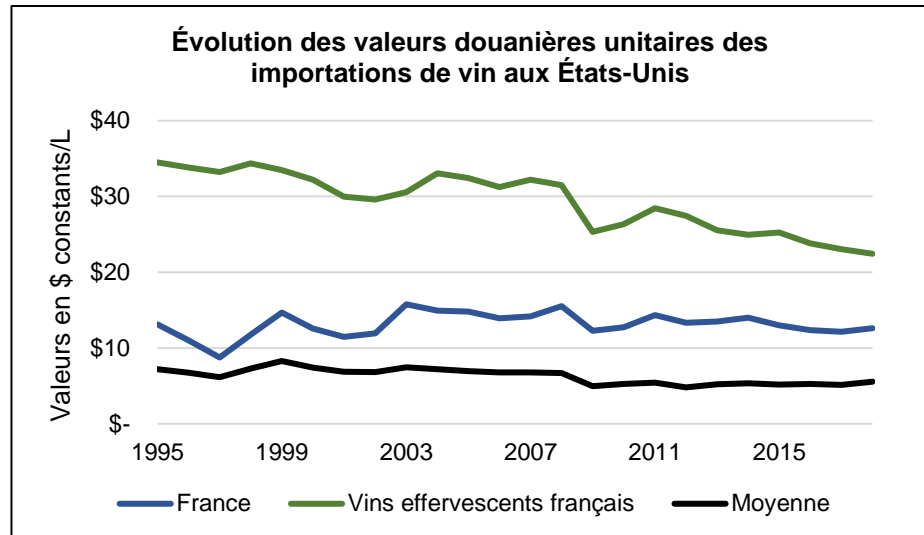
La part de marché des vins français n'a cessé de croître depuis 2010, passant en huit ans de 23,6 % à 33,6 %, après une période de baisse relativement constante de la part de marché des vins français de 1995 (les vins français représentant alors quasiment la moitié en valeur du vin importé) à 2010.



La valeur douanière est la valeur unitaire du produit à la frontière américaine, sur laquelle sont appliqués les droits de douane. Il ne représente pas le prix à la

Les vins français se distinguent de leurs concurrents par des valeurs douanières unitaires plus élevées. En effet, cette valeur représentait en 2018 en moyenne 13 \$/L pour les vins français, contre 5,50 \$/L en moyenne pour l'ensemble des vins importés. Les vins effervescents français sont en grande partie à l'origine de ces valeurs élevées (avec une valeur douanière unitaire de 22 \$/L en 2018).

consommation, celui-ci intégrant les marges des intermédiaires de la filière concernée.



En termes de volume, **la France est le second fournisseur des États-Unis**, loin derrière l'Italie qui exporte deux fois le volume de vin français (333 millions de litres, soit 29 % des volumes importés, contre 167 millions de litres pour la France).

Les vins catégorisés comme issus de l'agriculture biologique dans les bases de données américaines sont ceux qui sont certifiés biologiques selon les termes de la réglementation américaine. Il n'y a pas d'équivalence avec le dispositif « Agriculture biologique » en vigueur dans l'Union européenne.

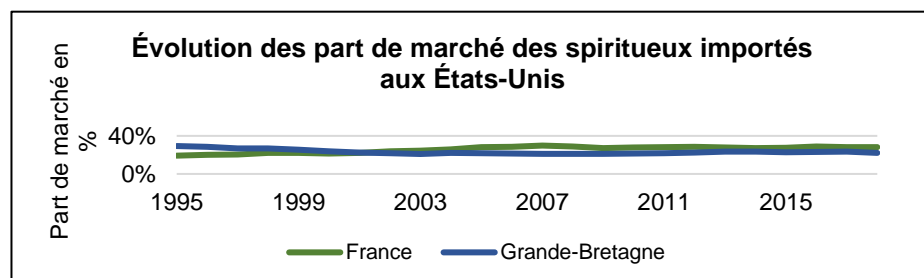
La principale catégorie de vin français importé est, en valeur, celle des vins effervescents, incluant notamment le Champagne, qui représente, avec 725 M\$ en 2018, 34 % des importations de vins français aux États-Unis. Les vins rouges représentent le deuxième poste, avec 640 M\$ soit 30 % des produits viticoles français importés aux États-Unis. **Les vins rosés, qui ne représentent que 14 % des vins français importés, captent néanmoins 78 % des importations américaines de « vins rosés »**. L'import de rosé français est en pleine expansion aux États-Unis depuis 2012 : avec 291 M\$ en 2018, cette catégorie de produits devrait bientôt dépasser celle des vins blancs (322 M\$ en 2018). Les importations américaines de vins issus de l'agriculture biologique représentent au total 53 M\$: ce marché **semble décroître au fil des années**, elles représentaient 265 M\$ en 2013 contre cinq fois moins en 2018. Les importations de vins français issus de l'agriculture biologique ne représentaient en 2018 que 15 M\$.

L'évolution des principales importations de produits agricoles et agro-alimentaires français aux États-Unis : cas des importations de spiritueux

En **volume**, les principaux fournisseurs de spiritueux des États-Unis sont le Canada (22 %), le Mexique (21 %), la Grande-Bretagne (15 %) et la France (14 %).

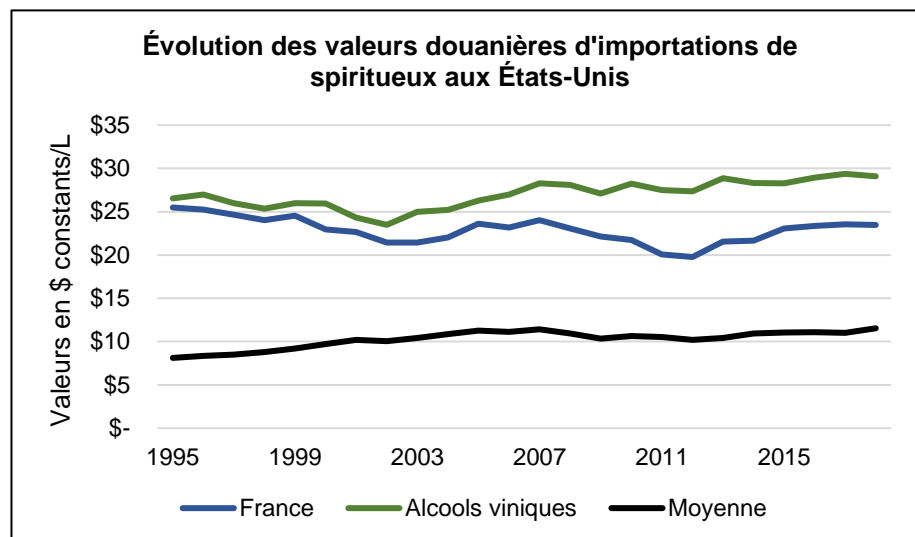
Les importations américaines de spiritueux français représentaient, en 2018, 2,3 Mds\$, soit 28 % des importations américaines de spiritueux. En valeur, cela représente **plus d'une bouteille sur quatre de spiritueux importé aux États-Unis**. La France est ainsi **le premier fournisseur de spiritueux des États-Unis**, avec un taux d'accroissement moyen de 5 % par an depuis 2014.

La part de marché française au sein des importations s'accroît également au cours des années. Si, en 1995, la France n'était alors (en valeur) que le second fournisseur derrière le Royaume-Uni, avec 19 %, elle a pris la première place depuis 2002.



La valeur douanière unitaire des spiritueux canadiens ne représente qu'1/9^{ème} de celle des spiritueux.

La valeur douanière unitaire des spiritueux français est l'une des plus élevées sur les importations américaines de spiritueux, avec en 2018 23 \$/L contre 12 \$/L respectivement. Cela est notamment dû à la forte part dans les importations en provenance de France des alcools viniques (principalement Cognac et Armagnac), pour lesquels la valeur s'élevait à 29 \$/L.



En 2018, les États-Unis ont importés de France, en valeur, davantage de vodka française que de vin rouge français.

La France est le premier fournisseur de spiritueux des États-Unis en termes de valeur mais non en termes de quantités. Le Canada est le premier fournisseur étranger de spiritueux des États-Unis en ce qui concerne les quantités. Les principaux spiritueux canadiens importés aux États-Unis sont le whisky (67 % des importations de spiritueux canadiens aux États-Unis) et les liqueurs (30 % de ces importations). La France n'est en réalité que le 4^{ème} fournisseur du volume de spiritueux des États-Unis.

Les alcools viniques représentaient en 2018 60 % des importations de spiritueux français aux États-Unis, avec 1,4 Mds\$, la vodka représentant 28 %, avec 642 M\$. La France occupe la première place pour l'importation des alcools viniques et de vodka aux États-Unis.

L'évolution des principales importations de produits agricoles et agro-alimentaires français aux États-Unis : cas des importations de fûts en bois et des produits laitiers

Les produits associés aux fûts en bois sont les douelles (planches composant le fût) et les cerceaux.

La valeur douanière unitaire des fûts en bois chinois s'élevait en 2018 à 7,40 \$, soit 110 fois moins que pour un fût français.

Les principaux fournisseurs de produits laitiers aux États-Unis sont la Nouvelle-Zélande (16 %), l'Irlande (13 %), l'Italie (13 %) et la France. Le Mexique et le Canada représentent à eux deux, comme la France, 9 % des importations américaines.

Les importations de beurre irlandais aux États-Unis augmentent de manière exponentielle, représentant, en 2018, 5 fois celles de 2014, 27 fois celles de 2008 et 57 fois celles de 2004.

Les produits laitiers ayant la valeur douanière unitaire la plus élevée sont les produits suisses avec 10,1 \$/kg.

Le premier fournisseur de fromages des États-Unis est l'Italie, avec 26,1 % des fromages importés, soit presque deux fois plus que la France.

Les importations américaines de fûts en bois et produits associés français ont représenté 223 M\$ en 2018, soit 90 % des importations américaines de ce produit. L'évolution de ce marché est relativement stable depuis plusieurs années. **La part de marché de la France tend à diminuer faiblement**, passant de 98 % en 1995 à 90 % en 2018.

La valeur douanière unitaire des fûts en bois français est élevée par rapport à celle des fûts provenant d'autres pays étrangers, avec 811 \$ par unité en 2018 contre 318 \$. **Le nombre de fûts français vendus aux États-Unis oscille depuis plusieurs années autour de 200 000 unités par an**. En volume, la part dans les importations de fûts des produits français chute depuis 2015, passant de 72 % à 36 % en 3 ans. La principale raison de cette baisse est l'augmentation de la proportion des fûts chinois de faible prix dans les importations américaines, passant de 5 % en 2015 à 29 % en 2018.

Les importations américaines de produits laitiers français représentaient, en 2018, 253 M\$, soit 9 % des importations américaines sur ce marché. La France est le 4^{ème} fournisseur de produits laitiers des États-Unis, avec une **part de marché dans les importations stable**, oscillant autour de 9 %.

La valeur douanière unitaire des produits laitiers français s'élevait en 2018 à 7,3 \$/kg, valeur légèrement plus élevée que celle sur l'ensemble des produits laitiers importés aux États-Unis (5,6 \$/kg).

Environ 35 000 tonnes de produits laitiers français ont été importées aux États-Unis en 2018. Ce volume croît de 6 % par an depuis 2014. La Nouvelle-Zélande, premier fournisseur en volume de produits laitiers aux États-Unis, avec 76 000 tonnes en 2018, voit ses quantités d'exportations chuter depuis 2007, où l'importation représentait 145 000 tonnes.

Les fromages constituent 78 % des importations américaines de produits laitiers français. Avec 196 M\$, les fromages français représentent 15,4 % des fromages importés aux États-Unis. Le deuxième poste est constitué des produits de l'industrie agroalimentaire (caséine, albumine et présure) avec 11 % des importations françaises de produits laitier (27 M\$), suivi par le beurre (15 M\$, soit 5 % des importations américaines et 6 % des importations de produits laitiers français).

Conclusion

Les produits de BVP (Boulangerie-Viennoiserie-Pâtisserie), la moutarde, la confiture et les champignons représentent, avec 253 M\$ en 2018, 4 % des importations américaines de produits agricoles et agroalimentaires français.

La France est le second fournisseur d'huiles essentielles des États-Unis, représentant 5 % des importations américaines de ce produit. Elle est néanmoins très loin derrière l'Irlande qui représente, avec 2,8 Mds\$ d'importations, 64 % des importations américaines d'huiles essentielles, et 66 % des importations agricoles et agroalimentaires irlandaises aux États-Unis.

Les vins, les spiritueux, les fûts en bois et les fromages représentent 75 % des importations de produits agricoles et agroalimentaires français aux États-Unis. Ces produits composent le socle des importations américaines dans ce domaine.

Les principaux produits agricoles et agroalimentaires français importés aux États-Unis représentent ainsi de près ou de loin la culture française, notamment à travers la gastronomie. En effet certains produits français se placent en tant que premiers fournisseurs des États-Unis grâce à leur appartenance forte à la France (Moutarde de Dijon, champignon de Paris, confiture, produits de BVP).

Les importations de produits agricoles et agroalimentaires français aux États-Unis tendent tout de même à se diversifier, avec le développement des marchés non affiliés à la culture française. Cela est déjà le cas des **huiles essentielles**, représentant 3 % des importations américaines de produits agricoles et agroalimentaires français avec 206 M\$ importés en 2018. Des marchés mineurs semblent aussi émerger, tels que **l'alimentation animale** (+39 % de croissance depuis 2014, avec une valeur atteignant 75 M\$ importés en 2018), **les sucreries** (+11 % de croissance depuis 2014 pour 63 M\$ importés en 2018) ou encore **le biodiesel** (47 M\$ importés en 2018 contre 1,5 en 2017).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Washington (adresser les demandes à clubagro@ambafrance-us.org)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

Service économique régional
Adresse : 4101 Reservoir Road, NW
WASHINGTON, DC 20007-2173
ÉTATS-UNIS